



GRAND CONSEIL
DU
CANTON DE VAUD

041

Objet en discussion :

Détermination
14-12-234

Amendement

Article :

... dont en priorité une langue nationale

(Date et signature) : 23.9.14

L. J. J. J.

Note : Pour stylobille

VOTE PUBLIC - Avec Badge

VOTE + (OUI)	104
VOTE 0 (ABS)	11
VOTE - (NON)	1
Total Votes :	<hr/> 116

Détermination

Le Grand Conseil soutient le Conseil d'Etat dans ses efforts pour faire respecter les objectifs du concordat HarmoS, notamment pour le maintien de l'apprentissage de deux langues en primaire dont une nationale

↑
ÉTRANGÈRES



Catherine Labouchère

Le 23 septembre 2014

14-LAT-234

VOTE PUBLIC - Avec Badge

VOTE + (OUI)	103
VOTE 0 (ABS)	5
VOTE - (NON)	9
Total Votes :	117